

Budget participatif - 2024

Vous avez une idée pour Amboise ? Proposez-la ! La municipalité d'Amboise valorise les projets des Amboisiens et alloue un budget de 50 000 EUR. Vous pouvez déposer vos projets du 2 septembre au 2 novembre 2024.

Le principe est le suivant :

- > Les personnes soumettent leurs idées de projet.
- > Les services municipaux analysent les projets, vérifient qu'ils soient faisables techniquement, juridiquement et financièrement.
- > Les projets réalisables sont soumis au vote des Amboisiens et Amboisiens.
- > Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés !

Votre contact

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23
webmaster@ville-amboise.fr